

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 6 août 2018**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce sixième jour du mois d'août deux mille dix-huit, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) : Madame Danye Simard, Conseillère  
Monsieur Antoine Boutet-Berthiaume, Conseiller  
Madame Gaston Turcotte, Conseillère  
Madame Isabelle Vézina, Conseillère  
Monsieur Raphaël Girard, Conseiller

Absente (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 – MOMENTS DE RÉFLEXION**

M. Alexandre Girard, Maire invite l'assemblée à un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de cinq (5) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux du 9 et du 16 juillet 2018;
5. Remboursement de la petite caisse;
6. Achat d'un échantillonneur portatif pour les eaux usées;
7. Appel d'offres par invitation écrite pour la réfection de trottoirs sur la rue Notre-Dame;
8. Décompte progressif #1 pour les travaux exécutés par Construction St-Gelais;
9. Subvention pour l'amélioration du réseau routier;
10. Travaux pour la subvention de 134 000\$;
11. Invitation au tournoi de golf de la Chambre de Commerce de Charlevoix;
12. Invitation au tournoi de golf de la SPCA Charlevoix;
13. Offre de partage du logiciel Documentik Gid;
14. Offre pour une archiviste;
15. Renouvellement de l'entente avec les pompiers;
16. Travaux d'asphaltage sur une section de route au 75 rang Ste-Christine;
17. Varia;
18. Comptes à ratifier de juillet 2018;
19. Comptes à payer de juillet 2018;
20. Salaires du mois de juillet 2018;
21. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
22. Période de questions allouée aux contribuables;
23. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2018-08-4002

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

**4 – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 ET DU 16 JUILLET 2018**

RÉSOLUTION 2018-08-4003

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet-Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les procès-verbaux du 9 et du 16 juillet 2018 soient, par la présente, adoptés tel que rédigés et produits aux membres de ce Conseil.

**5 – REMBOURSEMENT DE LA PETITE CAISSE**

RÉSOLUTION 2018-08-4004

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts autorise le renflouement de la petite caisse au montant de 77,80\$ afin de revenir au montant initial de 200,00\$ ayant tous reçu une copie des pièces justificatives des dépenses effectuées.

**6 – ACHAT D'UN ÉCHANTILLONNEUR PORTATIF POUR LES EAUX  
USÉES**

RÉSOLUTION 2018-08-4005

CONSIDÉRANT l'obligation d'être équipé d'un échantillonneur pour le prélèvement des échantillons;

CONSIDÉRANT un prix de 5 191,12\$ incluant les taxes pour un échantillonneur portatif reçu de la compagnie Avensys solutions;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FAIRE l'achat d'un échantillonneur portatif, de vérifier d'autres prix auprès de fournisseurs et de conclure l'achat.

**7 – APPEL D'OFFRES PAR INVITATION ÉCRITE POUR LA  
RÉFECTION DE TROTTOIRS SUR LA RUE NOTRE-DAME**

RÉSOLUTION 2018-08-4006

CONSIDÉRANT que la directrice a déposé aux membres du conseil municipal une estimation des coûts pour la réfection de trottoirs sur la rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que l'estimation des coûts se situe entre 25 000\$ et 100 000\$;

CONSIDÉRANT que les plans et devis de cet appel d'offres seront préparés par M. Serge Landry de Groupe Conseil Arpo;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts se doit d'aller en appel sur invitation conformément aux exigences gouvernementales et de la politique contractuelle;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents de mandater Mme Marcelle Pedneault, directrice générale pour procéder à un appel d'offre sur invitation pour la réfection de trottoirs sur la rue Notre-Dame sur une distance maximale de 250 mètres. Et d'accepter l'offre de service de M. Serge Landry de la compagnie ARPO GROUPE CONSEIL au montant de 1500\$ plus taxes et d'autoriser la directrice générale, Mme Marcelle Pedneault est signer tous les documents relatifs à cet appel d'offre.

### **8 – DÉCOMPTE PROGRESSIF #1 POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR CONSTRUCTION ST-GELAIS**

#### **RÉSOLUTION 2018-08-4007**

CONSIDÉRANT le décompte progressif #1 concernant le regard RT-5, le regard de la rue Notre-Dame et le remplacement de la conduite de vidange du bassin #2 préparé par Groupe-Conseil Arpo au montant de 23 277,26\$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT que la compagnie Construction St-Gelais a obtenu le contrat et que le décompte concerne les travaux effectués jusqu'au 27 juillet 2018;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des conseillères présents :

DE PAYER un montant de 23 277,26\$ incluant les taxes à Construction St-Gelais correspondant au décompte progressif #1 et d'autoriser le paiement qui sera financé à même les revenus de la TECQ.

### **9 – SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

#### **RÉSOLUTION 2018-08-4008**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet-Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 6 000\$ conformément aux exigences du ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été construit.

### **10 – TRAVAUX POUR LA SUBVENTION DE 134 000\$**

#### **RÉSOLUTION 2018-08-4009**

CONSIDÉRANT l'obtention d'une subvention de 134 000\$;

CONSIDÉRANT une liste des dépenses admissibles à cette subvention;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER les équipements suivants : feux de circulation avec panneau solaire, déchiqueteuse à branches et effectuer des travaux de creusage et nettoyage de fossé. De plus, le contrat de déneigement peut être appliqué sur cette subvention.

**11 – INVITATION AU TOURNOI DE GOLF DE LA CHAMBRE DE  
COMMERCE DE CHARLEVOIX**

**RÉSOLUTION 2018-08-4010**

CONSIDÉRANT une invitation au tournoi de golf bénéfique de la Chambre de commerce de Charlevoix qui aura lieu le vendredi 24 août au club de golf Fairmont le Manoir Richelieu de La Malbaie dès 11h00;

CONSIDÉRANT un coût de 208,10\$ pour un non-membre incluant le droit de jeu avec voiturette et le cocktail d'après-tournoi;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE REFUSER la demande faute de disponibilité des membres du Conseil.

**12 – INVITATION AU TOURNOI DE GOLF DE LA SPCA CHARLEVOIX**

**RÉSOLUTION 2018-08-4011**

CONSIDÉRANT une invitation de la SPCA Charlevoix pour son tournoi de golf annuel qui se tiendra le samedi 18 août au club de golf Murray-Bay de La Malbaie à 12h00;

CONSIDÉRANT un coût de 85\$ pour le golf et le souper (45\$ pour le souper seulement qui débutera à 19h00);

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 45\$ pour le souper et d'autoriser le paiement. C'est le conseiller M. Antoine Boutet-Berthiaume qui représentera la municipalité à cet événement.

**13 – OFFRE DE PARTAGE DU LOGICIEL DOCUMENTIK GID**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

**14 – OFFRE POUR UNE ARCHIVISTE**

**RÉSOLUTION 2018-08-4012**

CONSIDÉRANT que du travail doit être fait dans les archives de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'une archiviste offre actuellement ses services aux municipalités pour effectuer du classement;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER la directrice générale Mme Marcelle Pedneault afin qu'elle obtienne des informations sur la disponibilité et le coût de la personne ressource qualifiée pour effectuer du travail de classement des archives de la municipalité.

**15 – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE AVEC LES POMPIERS**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

**16 – TRAVAUX D’ASPHALTAGE SUR UNE SECTION DE ROUTE AU 75  
RANG STE-CHRISTINE**

**RÉSOLUTION 2018-08-4013**

CONSIDÉRANT une demande pour de l’asphaltage sur le chemin qui passe devant la propriété de M. Gaétan Girard au 75 rang Ste-Christine;

CONSIDÉRANT que cette portion de route est empruntée par des propriétaires de lots situés à l’extrémité du rang Ste-Christine et que ce chemin est la seule voie d’accès possible;

CONSIDÉRANT que la poussière est une problématique pour les résidents du secteur, surtout en temps sec;

CONSIDÉRANT un coût de 14\$ par tonne pour le transport et de 16\$ par tonne pour de l’asphalte recyclée;

CONSIDÉRANT un coût fixe de 500\$ pour le nivelage et de 565\$ pour le compacteur;

CONSIDÉRANT une estimation de 60 tonnes (4 voyages) pour ces travaux qui permettrait l’asphaltage de 300 pieds de chemin environ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D’ACCEPTER le prix de NF St-Gelais pour un maximum de 6 voyages d’asphalte recyclé à un coût de 30\$ la tonne incluant le transport, de 500\$ pour le nivelage, 565\$ pour le compactage et d’autoriser le paiement.

**16 – VARIA**

**17 – COMPTES À RATIFIER DE JUILLET 2018**

**RÉSOLUTION 2018-08-4014**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d’administration :	10 797,22\$
Eau potable :	<u>695,22\$</u>
Total :	11 492,44\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet-Berthiaume et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 2142-2143-2144-2145-2148-2155-2156-2157.

**18 – COMPTES À PAYER DE JUILLET 2018**

**RÉSOLUTION 2018-08-4015**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l’analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de juillet 2018 :

Eau potable et égout:	4 502,84\$
Fonds d’administration :	<u>37 966,16\$</u>
TOTAL :	42 469,00\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de juillet 2018 au montant de 42 469,00\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 42 469,00\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

## **19 – SALAIRES DU MOIS DE JUILLET 2018**

### **RÉSOLUTION 2018-08-4016**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de juillet 2018 au montant de 18 242,40\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet-Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de juillet 2018 au montant de 18 242,40\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 2138-2140-2141-2146-2147-2149-2150-2151-2153-2154.

## **20 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

## **21 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

## **22 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION 2018-08-4017**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 19 heures 42 minutes.

---

Alexandre Girard  
Maire

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 10 septembre 2018.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.